

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	13ème
Nom de site		Numéro	T41606
Adresse du site	18, rue Fagon	Hauteur	R+5 (21.64m)
Bailleur de l'immeuble	Social : 1001 Vies Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	5 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	19/03/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	20/03/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	19/05/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) orientées vers les azimuts 340°, 60° et 250° et de 2 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 340° et 250°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 340° < 5V/m - 60° < 2V/m - 250° < 3V/m 5G (3500): 340° < 4V/m - 250° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	32.66m (340°) 31.85m (140/230°) pour les antennes à faisceau fixe 33.21m (340°) 32.4m (140/230°) pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 5 antennes fixées sur des mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

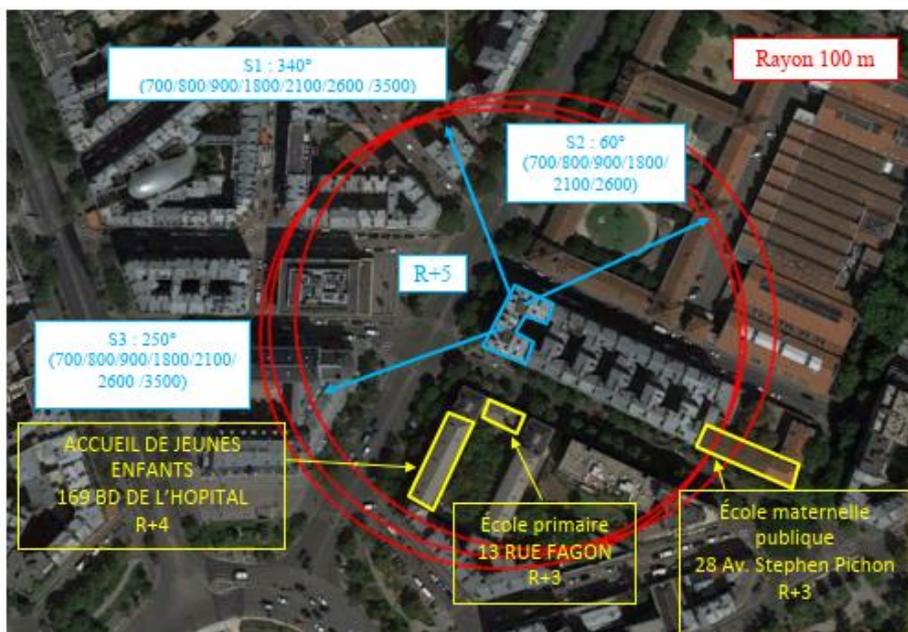
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	169 BD DE L'HOPITAL	R+4	NON	98 m	<1
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	13 RUE FAGON	R+3	NON	46 m	<1
École maternelle publique Stephen Pichon	28 Av. Stephen Pichon	R+3	NON	75 m	<1

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

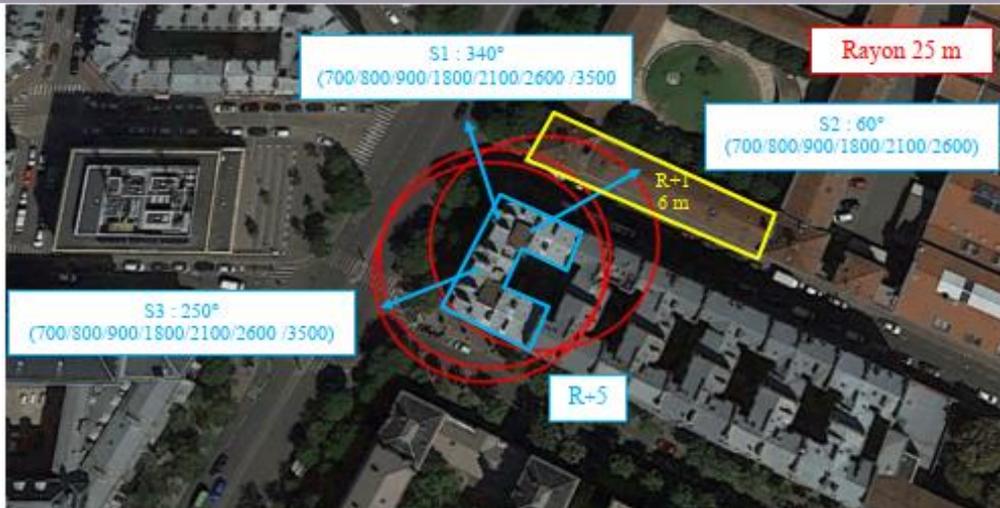
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	169 BD DE L'HOPITAL	R+4	NON	98 m	<1
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	13 RUE FAGON	R+3	NON	46 m	<1
École maternelle publique Stephen Pichon	28 Av. Stephen Pichon	R+3	NON	75 m	<1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 18 RUE FAGON 75013 PARIS-13E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 60°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 250°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 18 RUE FAGON 75013 PARIS-13E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 60°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	19.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 250°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



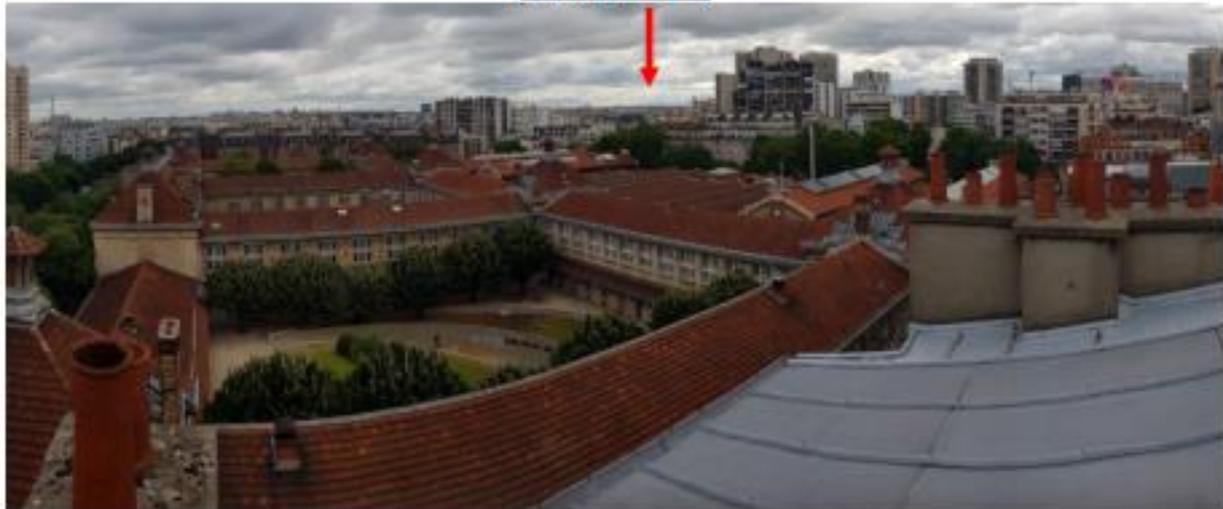
Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des AzimutsAzimut 340° :Azimut 60° :Azimut 250° :